

LE VIF

L'EXPRESS

► www.levif.be

weekend
Black 06

DÉCO
+ DESIGN



BRUXELLES

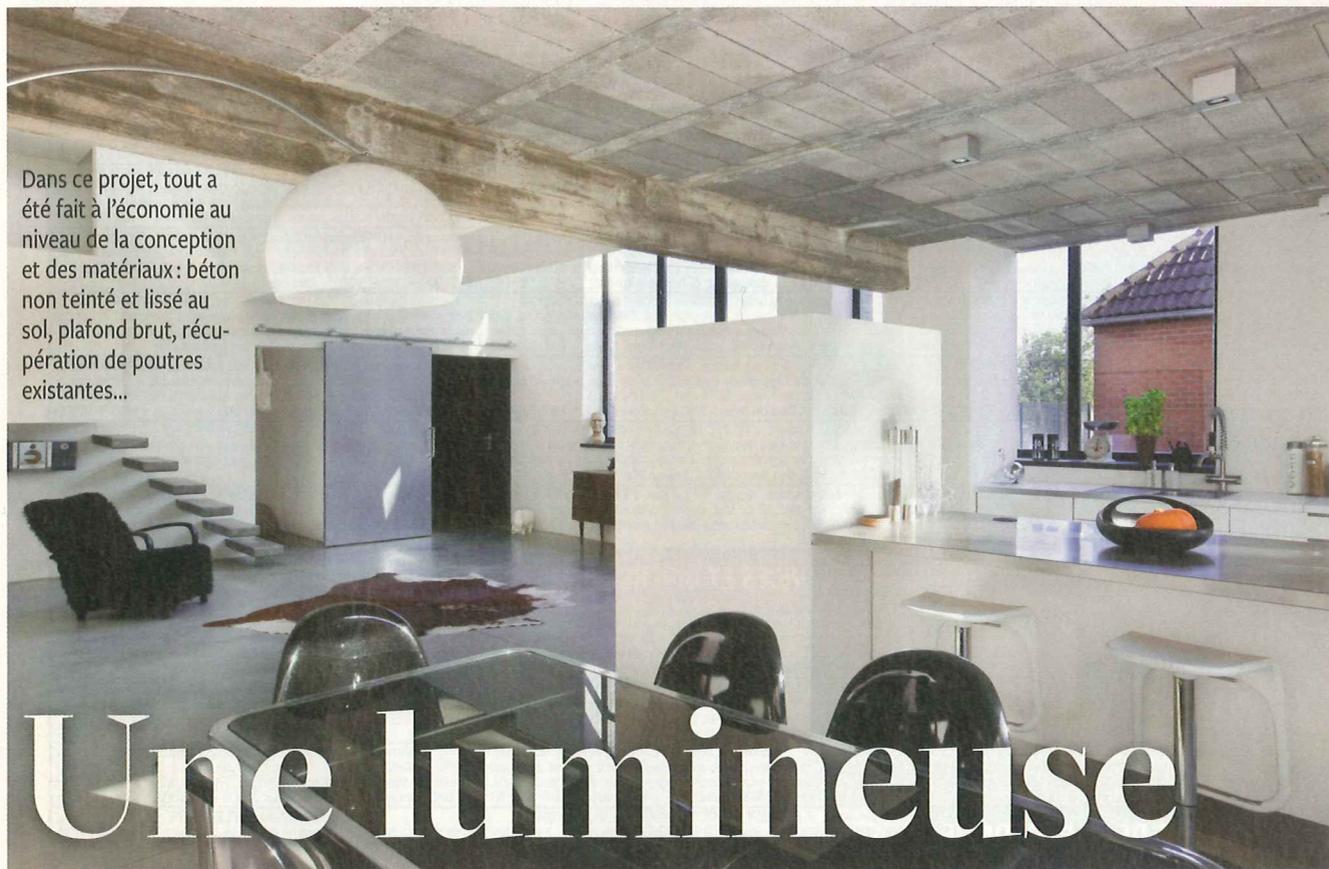
LE SCANDALE DES SUBSIDES

Nos révélations sur les communes
les plus favorisées et les mal-aimées



MAGNETTE ou l'impitoyable
ascension vers le pouvoir





Dans ce projet, tout a été fait à l'économie au niveau de la conception et des matériaux : béton non teinté et lissé au sol, plafond brut, récupération de poutres existantes...

Une lumineuse transformation

PHOTOS : LAURENT BRANDAIS

Un bâtiment vide, un couple, deux enfants, et un budget serré à respecter. Ce sont les cartes que l'Atelier d'Architecture Meunier-Westrade a reçues pour ce projet de transformation exemplaire à bien des égards.

Situé près de Tournai, l'ancien bâtiment était quasiment à l'abandon lorsque les propriétaires l'ont acquis en 2009. Rectangulaire, la bâtisse était vide, ne comprenant qu'un carrelage au sol, un meuble de comptoir et un faux plafond soutenu par des poutres métalliques.

Au niveau de son orientation, le bâtiment présentait une particularité défavorable. La seule façade ouverte était celle exposée au nord. En l'absence de terrain propre autour des façades ouest et sud, il était impossible d'y pratiquer de larges ouvertures. Deux ouvertures réduites ont certes pu être percées dans le pignon ouest,



Pour créer la façade vitrée, il a fallu démonter le pignon existant.

mais cela ne suffisait pas. Restait le pignon situé à l'est, qui ne disposait pas non plus de terrain propre permettant de réaliser les ouvertures requises. La solution naquit alors du budget à respec-

ter. Il a en effet été décidé de ne pas transformer l'entièreté du volume existant. Cette décision a permis de résoudre entièrement le manque important de lumière naturelle, en réduisant le volume habitable pour créer une façade entièrement vitrée, orientée à l'est. Pour ce faire, il a fallu démonter le pignon existant.

Les murs extérieurs d'origine du volume sacrifié ont été conservés et forment dès lors une enceinte cernant une cour intérieure faisant office de terrasse. Quelle que soit la saison, les occupants ont une sensation dedans/dehors totale, grâce à la transparence du pignon, aux châssis s'ouvrant aux deux tiers,



1



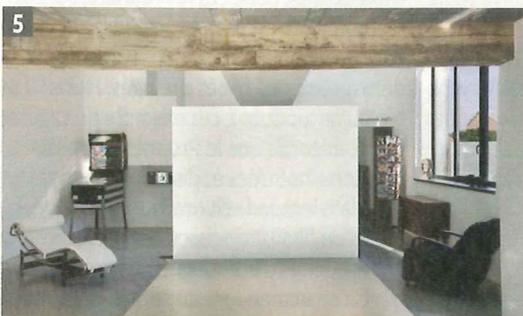
2



3



4



5

ainsi qu'au revêtement de sol en béton identique de part et d'autre de cette frontière invisible.

Le principe de la conception intérieure est simple : du côté ouest, une zone fermée ; à l'opposé, un volume ouvert, dans le style loft. La partie fermée distribue, au rez-de-chaussée, le hall d'entrée, le salon TV, ainsi que les services avec le local technique et la buanderie. L'étage comprend deux chambres d'enfant et une salle de bains avec douche, ainsi qu'un petit grenier. L'espace restant est entièrement ouvert et distribué, au rez-de-chaussée, le séjour et la cuisine. La chambre des parents

et sa salle de bains attenante se trouvent en mezzanine.

Si l'effort d'économie s'est concentré sur la conception et les matériaux, les architectes n'ont pas fait le moindre compromis sur les techniques et le confort. Le soin apporté à l'isolation, aux doubles vitrages et au système de pompe à chaleur air-eau ont ainsi permis de se contenter d'un chauffage par le sol, uniquement au rez-de-chaussée. Le nouveau pignon est par ailleurs équipé de vitrage autonettoyant. ● **STEPHAN DEBUSSCHERE**
Réalisation : Atelier d'Architecture Meunier-Westrade. www.ateliermw.be

3. Parallèle au lit, la baignoire profite également de la pleine lumière émanant du pignon vitré.

4. La cuisine est équipée de meubles Ikea et d'une tablette indépendante en inox, servant à la fois de table de travail et de coin petit déjeuner/bar.

5. Le muret attendant à la tablette en inox se prolonge en forme de U pour dissimuler le frigo et assurer une séparation avec le séjour.

1. Le promontoire en avant-plan est le palier de l'escalier pénétrant dans le mur intermédiaire.

2. Les marches de l'escalier sont ancrées dans le mur intérieur. A droite, la porte coulissante permet d'isoler, au choix, le hall d'entrée ou le salon TV, seule pièce de la maison à ne disposer d'aucune fenêtre.

INVESTIR « VERT » ?

De 2009 à fin 2011, quelque 216 000 crédits verts ont été octroyés dans notre pays, soit au total la coquette somme de près de 3,5 milliards d'euros. Ce succès s'explique par le système avantageux de bonification d'intérêts que le gouvernement avait instauré dans un cadre ambitieux de relance économique. Mais depuis le début de l'année, cette bonification d'intérêts a été supprimée. En outre, la réduction d'impôt pour les investissements économiseurs d'énergie a été fortement diminuée. Depuis lors, les prêts verts ont perdu la cote.

L'investissement vert reste pourtant un must, et plusieurs institutions financières proposent encore des crédits verts avantageux. « De nombreux subsides ont certes disparu mais les factures d'énergie continuent à augmenter, explique Kim Cauberghs, attaché de presse chez BNP Paribas Fortis. En outre, certains investissements – comme les panneaux solaires – sont nettement moins chers qu'avant. Nous espérons que le gouvernement assumera ses responsabilités et continuera à stimuler les investissements verts. » ● **ROEL VAN ESPEN**

Découvrez l'intégralité du texte et les plans de ce reportage dans le magazine *Je vais Construire* d'octobre en vente chez votre libraire.

www.je vaisconstruire.be

